

Questions orales

minorités de l'une et l'autre langues». À cet égard, si ce projet de loi est adopté, cela devient une vraie farce.

Voici donc ma question, laquelle j'adresse au premier ministre: Est-ce que le gouvernement a l'intention de retirer le projet de loi sur la radiodiffusion jusqu'à ce que les conflits de mandats soient réglés? Ou est-ce qu'il est prêt à financer convenablement les réseaux de radio et de télévision de Radio-Canada?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, toutes les collectivités canadiennes continueront d'être desservies par une station de télévision de la Société. Les compressions budgétaires ne diminueront pas la portée des services de télédiffusion. La Société demeurera, comme elle l'a toujours été, le porte-parole par excellence du peuple canadien. En 1990, elle réalise des programmes qui sont meilleurs, et pour des auditoires en général plus vastes, que ceux qu'elle diffusait il y a six ans quand le Parti libéral formait le gouvernement.

[Traduction]

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): N'importe quel prétexte est bon pour éviter d'avoir à assumer ses responsabilités. Voilà le genre de leadership dont fait preuve ce gouvernement.

En raison des compressions annoncées aujourd'hui par la SRC, il sera impossible pour ce service national de radiodiffusion vital de remplir son mandat et de répondre aux besoins particuliers des régions, comme le précise la nouvelle loi sur la radiodiffusion, que l'on prévoit nous imposer dès aujourd'hui. De plus, dorénavant les émissions en provenance de Toronto ne seront plus diffusées qu'en anglais. . .

[Français]

. . . et la voix du Québec, du français, de Montréal.

[Traduction]

Le gouvernement compte-t-il redonner à la SRC les fonds dont elle a besoin pour remplir son mandat à l'égard des régions et assumer ses responsabilités en vertu de la loi? Est-il disposé à retirer ce projet de loi jusqu'à ce qu'il puisse répondre aux besoins?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, d'une part, il y a le mandat que le Parlement donne à la Société Radio-Canada, qui est renouvelé par le projet de loi dont cette Chambre discute. D'autre part, il y a les difficultés de manque à gagner comme opérations par la Société Radio-Canada. En ce qui touche le manque à gagner, d'abord et avant tout la Société Radio-Canada prévoyait pour cette année des revenus publicitaires de l'ordre de 395 millions de dollars.

Or, ces revenus publicitaires ont dû être révisés à la baisse à 300 millions de dollars tout récemment. Ce manque à gagner est une partie des problèmes auxquels fait face la Société Radio-Canada, et ce sont des problèmes auxquels font face toutes les sociétés de télévision au Canada, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le 7 novembre 1984, juste après son élection à la Chambre, le premier ministre a déclaré dans son premier discours: «Donnez-nous 20 ans au pouvoir et vous allez voir un pays transformé.»

Moins de six ans plus tard, c'est triste à dire, mais ses promesses se sont concrétisées, on n'a qu'à penser à Via Rail, Postes Canada, Petro-Canada et maintenant Radio-Canada.

Les grandes institutions nationales n'ont pas été dotées de fonds suffisants et ont été privatisées. Les outils qui avaient permis de bâtir un Canada meilleur ont été laissés de côté, et aujourd'hui, on annonce la perte de 1 200 emplois à Radio-Canada et la fermeture de 10 stations régionales.

Qu'entend faire le premier ministre, puisque son gouvernement s'attaque aux plus grandes réalisations de notre nation, pour aider Radio-Canada à continuer d'atteindre son objectif qui est de servir d'instrument à l'identité et à l'unité canadiennes?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, le député de l'opposition a tout à fait raison de rappeler les engagements du premier ministre du Canada. Dans quelques années, ce pays sera tout à fait différent parce que la situation économique sera différente, parce que le gouvernement sera au contrôle de ses dépenses budgétaires. Et c'est par des mesures économiques que nous serons en mesure de développer nos mesures sociales et d'assurer le développement culturel, économique et social de ce pays, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, hier soir, au cours du débat sur le projet de loi C-40, la *Loi sur la radiodiffusion*, le secrétaire parlementaire a déclaré à la Chambre que son gouvernement faisait l'impossible pour aider Radio-Canada.

Je me demande si le premier ministre pourrait répondre à cette question: Pourrait-il expliquer à la Chambre comment la réduction de 140 millions de dollars au cours